



CATALOGUE DES FORMATIONS 2021



7 Route de Champicard - 79260 LA CRECHE

Tel: 0549250500

email: fdc79@wanadoo.fr

site internet: www.chasse79.com



L'examen du permis de chasser à 0 euros



Cette offre est valable pour tout candidat demeurant dans les Deux-Sèvres et s'inscrivant en 2021.

Offre Parrainage

Conditions:

- Le parrain doit être titulaire d'un permis de chasser validé en Deux-Sèvres ;
- Le filleul ne doit pas avoir validé son permis lors de la campagne précédente ;
- Le parrain peut parrainer plusieurs personnes, mais il ne bénéficie de l'offre qu'une seule fois.









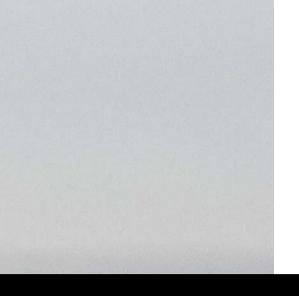
A

COVID-19

Pour toute présence à l'une des formations présentées dans le catalogue ci-dessous, le port du masque est obligatoire et le respect des gestes barrières de vigueur, et ce jusqu'à la fin de la période des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres se réserve le droit de modifier ou annuler des dates de formation. Elle s'engage à en informer les candidats inscrits dès que possible.

En cas d'absence, merci d'appeler le secrétariat au 0549250500.



Sommaire de vos FORMATIONS



01

PERMIS DE CHASSER

05

SÉCURITÉ DÉCENNALE

07

RESPONSABLE DE BATTUE CHEF DE LIGNE

09

HYGIENE DE LA VENAISON

11

CHASSE A L'ARC

13

GARDE PARTICULIER

15

TIRS DE SÉLECTION

04

CHASSE ACCOMPAGNÉE

06

NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES

08

PIÉGEUR AGRÉÉ

10

INITIATION RECHERCHE AU SANG

12

GESTION DES ACCA

14

RÉGULATION DES CORVIDÉS



LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

La formation du permis de chasser constitue une mission de service public dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

Elle est destinée à toute personne souhaitant devenir chasseur.

Toute demande d'inscription doit être impérativement demandé auprès du standard de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, pour envoi d'un dossier (possibilité d'envoi par mail ou par courrier). Les inscriptions seront bientôt possibles via l'espace adhérent.

L'examen du permis de chasser à 0 euros : L'accès à la formation est gratuite pour tout candidat demeurant dans les Deux-Sèvres, seul un chèque de caution de 46 euros sera demandé lors de l'inscription et restitué ultérieurement.

La formation et l'examen du permis de chasser se font à partir de 15 ans et 6 mois. Permis délivré par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à 16 ans révolus.

Deux convocations individuelles parviendront directement aux personnes inscrites avant de valider leur inscription et de les informer de la date.



La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres met à disposition un pack comprenant 2 DVD de formation, ainsi qu'un livre de préparation à l'examen, après remise d'un chèque de caution de 45 euros.



FORMATION THÉORIQUE

1 JOURNÉE

- Présentation des armes, de la sécurité
- Connaissance des espèces
- Réglementation et modes de chasse
- Examen blanc

FORMATION PRATIQUE

1/2 JOURNÉE

- Présentation de la formation pratique
- Visualisation du parcours
- Initiation aux manipulations sur parcours
- Épreuve de tir réel avec des armes de chasse

EXAMEN

HORAIRES IMPOSÉS
PAR L'OFB

Durée: 1 heure

Pratique sur 21 points et théorie sur 10 points



INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Entrainez-vous sur :
www.chasseurdefrance.com/
pratiquer/sentrainer-aupermis/

Coût : Chèque de caution de 46€ pour les majeurs (31€ pour les mineurs).

Chèque de caution de 45€ (Livre et DVD).



CALENDRIER DES FORMATIONS 2021

Session 1 : Formations théorique et pratique : les 03, 05 ou 06 février Examen le 08, 09, 11 ou 12 février

Session 2 : Formations théorique et pratique : les 17, 19 ou 20 mars Examen le 22, 23, 25 ou 26 mars

Sur une journée entière (adaptations sanitaires liées au COVID-19)

Session 3 : Formation théorique : le 10 avril Formation pratique : les 14, 16 ou 17 avril Examen le 19, 20, 21 ou 23 avril

Session 4 : Formation théorique : le 29 mai Formation pratique : les 02, 04 ou 05 juin Examen le 07, 08, 09 ou 11 juin

Session 5 : Formation théorique : le 26 juin Formation pratique : le 29 juin ou les 02 et 03 juillet Examen le 05, 06, 07 ou 09 juillet

Session 6 : Formation théorique : le 31 juillet Formation pratique : les 25, 27 ou 28 août Examen le 30, 31 août ou 01, 03 septembre

Session 7 : Formation théorique : le 16 octobre Formation pratique : les 20, 22 ou 23 octobre Examen le 25, 26, 28 ou 29 octobre

Session 8 : Formation théorique : le 27 novembre Formation pratique : les 01, 03 ou 04 décembre Examen le 06, 07, 09 ou 10 décembre

LIEU DE FORMATION:

Ball-Trap de Ste Néomaye :

 formation théorique et
 pratique par petit groupe

 (1 journée)

Sur 2 journées non consécutives

LIEUX DE FORMATION:

- La Crèche : Une formation théorique en groupe (1 journée)
- Ball-Trap de Ste Néomaye :
 Une formation individuelle
 (1 demi-journée)



FORMATION PRATIQUE

1/2 JOURNÉE

- Présentation des règles de sécurité, franchissement d'obstacles et déplacements
- Position de l'accompagnateur et manipulation d'armes
- Délivrance d'une attestation valable 1 an

INSCRIPTIONS

Formation à partir de 14 ans et 6 mois, délivrance

de l'attestation par la FDC 79 à 15 ans révolus.

Le tuteur doit être titulaire du permis de chasser

depuis plus de 5 ans et porteur d'une assurance

Dates:

Mercredi 30 Juin Mardi 24 Août

Ball-trap de Ste Néomaye

Deux sessions de formation par an.
Session supplémentaire

selon les inscriptions

responsabilité civile chasse. Le tuteur doit obligatoirement assister à la formation.

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Prévoir une tenue adaptée.

Coût : gratuit.





NOUVEAUTÉ! PROGRAMME

MODULE 1 ET 2: BILAN ACCIDENTS ET ANALYSE

- Rappel juridique
- Sensibilisation aux accidents et incidents

MODULE 3 : CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Individuelles
- En battue

Mise en situation par vidéos

• Connaissance des armes et balistique

1/2 JOURNÉE

MODULE 4 : LA FDC ET LA SÉCURITÉ

- Présentation de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres
- Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et particularités départementales

Formation délocalisée ou à distance

30 personnes maximum

MODALITÉS

Plus d'informations à venir.

Sur convocation individuelle de la FDC 79, à compter du deuxième trimestre 2021.

Possibilité de formation à distance.

Coût: gratuit.



NOUVEAUTÉ!

PROGRAMME

OBJECTIF: accompagner les chasseurs et les territoires dans l'utilisation des nouveaux outils informatiques.

FORMATION THEORIQUE

- Présentation et utilisation d'applications
- Applichasse : application cynégétique de Nouvelle-Aquitaine
- ChassAdapt : application FNC pour déclaration des prélèvements en gestion adaptative
- Présentation du logiciel Retriever et du nouvel espace adhérent
- Réaliser une réponse à une consultation publique
- Utiliser un réseau social pour son territoire
- Présentation de la Task Force FNC
- Questions diverses

1/2 JOURNÉE

FORMATION PRATIQUE

• Accompagnement individuel à l'utilisation des outils

Dates:

Mai

A la FDC79

Session ouverte selon le nombre de participants (à partir de 10)

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût: gratuit.

Prévoir un téléphone ou une tablette tactile, venir avec votre numéro de permis de chasser, votre identifiant pour le guichet unique (ainsi que votre date de naissance).













Les consultations publiques du ministère de la Transition écologique et solidaire



FORMATION THEORIQUE

- Rappel du volet sécurité du SDGC 79 (Schéma Départementale de Gestion Cynégétique)
- Responsabilité civile et pénale
- Réglementation et organisation d'une battue
- Accidents de chasse et sensibilisation

1/2 JOURNÉE

FORMATION PRATIQUE

- Rappel des règles de sécurité au poste
- Maniement des armes et tir sur sanglier courant

Dates : (9h ou 14h)

Mardi 20 juillet Mercredi 21 juillet Vendredi 23 juillet

Mardi 07 septembre Mercredi 08 septembre Vendredi 10 septembre Samedi 11 septembre

Mardi 12 octobre (au Ball-Trap de Ste Néomaye)

> Mercredi 13 octobre (à Cerizay)

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût : gratuit.



FORMATION THEORIQUE

1 JOURNÉE

- Connaissance des espèces
- Législation, droit et devoir du piégeur
- Présentation des catégories de pièges
- Droits et devoirs du piégeur

FORMATION PRATIQUE

1 JOURNÉE

- Sentier de piégeage avec pose en conditions réelles
- Manipulation des pièges
- Contrôle des connaissances

Dates:

Lundi 01 et
 Samedi 06 mars
 (à St Loup/Thouet)

Lundi 14 etSamedi 19 juinMardi 14 et

Samedi 18 septembre (de 8h30 à 17h30, à la FDC 79)

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût: gratuit.

Formation et examen à partir de 15 ans, agrément accordé à 16 ans.



FORMATION THÉORIQUE

1/2 JOURNÉE

- Réglementation de la sécurité sanitaire
- Règles d'hygiène
- Anatomie des organes
- Techniques de recherche de pathologies
- Technique de prélèvement trichine
- Conduite à tenir en cas d'anomalies
- Rédaction d'une fiche d'examen initial
- Actualités sanitaires nationales

Dates:

Mercredi 01 septembre (14h à la FDC 79)

Samedi 04 septembre (9h à Aigonnay)

Nombre de places : 30



INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût : gratuit.



FORMATION THEORIQUE

- Rappel du SDGC et préconisations en matière de gibier blessé
- Réactions du gibier et indices de blessures
- Contrôle de tir
- Précautions préalables à l'appel d'un chien de sang
- Sécurité en recherche

1/2 JOURNEE

FORMATION PRATIQUE

- Contrôle de tir, recherche d'indices
- Démonstration d'une recherche avec tireurs, mise en situation et pistage
- Dressage du chien de sang

Date:

Samedi 12 juin

A la FDC 79

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat, ou auprès de Mr Frédéric AUDURIER (06 07 08 32 62).

Coût: gratuit.



FORMATION THEORIQUE

1/2 JOURNÉE

- Réglementation et conditions de tir
- Présentation et choix du matériel et nomenclature
- Sécurité à la chasse

FORMATION PRATIQUE

1/2 JOURNÉE

- Techniques de tir
- Pratique de différents types d'arc
- Tir sur cibles variées

Date:

Samedi 05 juin (de 9h à 17h)

Une session de formation par an

Nombre de places : 30

A la FDC 79

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût: gratuit.

Possibilité d'amener votre matériel sous votre responsabilité.

Prévoir une tenue adaptée.

Intervenants:







FORMATION THEORIQUE

1/2 JOURNÉE

- Règles de fonctionnement d'une association loi 1901
- Statuts et règlements
- Sécurité à la chasse
- Gestion administrative d'une association
- Aménagement et protection du territoire

1/2 JOURNEE

Dates:

Vendredi 24 septembre Vendredi 01 octobre 14h - 17h

A la FDC 79

L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût: gratuit.



MODULE 1 1 JOURNÉE

- Notions juridiques de bases : Droit et procédure pénale
- Infraction, responsabilité pénales
- Droits, Devoirs, prérogatives et compétences du garde particulier
- Comportement du garde, communication et présentation

MODULE 2 1 JOURNÉE

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion de la faune et de ses habitats
- Réglementation de la chasse
- Connaissances cynégétiques
- Conditions de régulation des espèces susceptibles d'être classées nuisibles

Dates:

Vendredis 18 et 25 juin (de 9h à 17h30)

(journées complémentaires)

A la FDC 79



Tout garde-chasse particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi des modules 1 et 2 "police de la chasse".

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat.

Coût : gratuit.



FORMATION THEORIQUE

1/2 JOURNÉE

- Périodes autorisées
- Identification des espèces concernées
- Réglementation et conditions de tir
- Présentation du matériel et nomenclature
- Conseils de sécurité

Dates:

D'avril à juin

Session maintenue selon les conditions sanitaires

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone au secrétariat ou auprès de votre technicien de secteur en fonction des places disponibles et des lieux.

Coût : gratuit.



FORMATION THEORIQUE

1/2 JOURNÉE

- Règlementation et connaissance des espèces
- Techniques de chasse et sécurité
- Responsabilité civile et pénale
- Equipement et techniques

Dates:

De mai à juin

Session maintenue selon les conditions sanitaires

INSCRIPTIONS

Inscription par téléphone ou au secrétariat ou auprès de votre technicien de secteur en fonction des places disponibles et des lieux.

Coût: gratuit.

POUR VOUS GUIDER

